



Rapport de la Commission de gestion

La Commission de gestion s'est réunie le 6 juin 2024, elle était composée de Messieurs Steeve Duvoisin, Patrick Aerny et William Montagrin.

Celle-ci a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 02 /2024 concernant l'arrêté d'imposition 2025.**

Pour la Municipalité, notre syndic Monsieur André Cachin était assisté de Monsieur Jean-Michel Brand, notre nouveau boursier.

Après discussion dans le cadre des comptes 2023, deux éléments motivent la Commission à accepter ce préavis

D'une part, bien que la situation concernant l'autofinancement ne soit pas idéale en 2023, la majorité des projets/travaux prévisibles sont en cours ou planifiés et ont fait l'objet de préavis. Donc la charge d'autofinancement, et indirectement la demande de contribution par les impôts, ne devrait pas augmenter dans les prochaines années.

D'autre part, le nouveau système de péréquation financière entrera en fonction en 2025, ce qui impactera très probablement l'équilibre de nos comptes et nous obligera, le cas échéant, à ajuster le point d'impôt en connaissance de cause.

En conclusion, la Commission de Gestion recommande au Conseil d'approuver l'arrêté d'imposition 2025 tels que présenté.

Orges, le 16 juin 2024

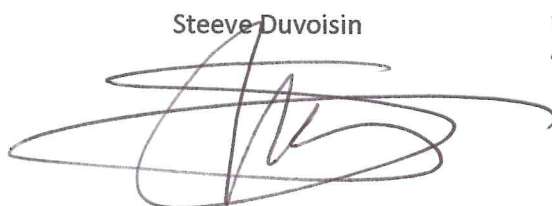
Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny



Steeve Duvoisin



William Montagrin

